

**PUBLIC CONCERNE**

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de prévention et de sécurité.

**OBJECTIF DE LA FORMATION**

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions d'agent de prévention et de sécurité.

**FORMATEUR**

> Formateur en sécurité prévention  
Modules de formateur a jour  
- Carte professionnelle  
+ Casier judiciaire n\*3

**PRE REQUIS**

> Être titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans  
> Passeport - CNI + photo d'identité + casier judiciaire N\*3  
> Satisfaire à une évaluation pédagogique test B1  
> Posséder l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure (nous contacter).

**MODALITE**

> Présentiel  
> de 9H à 17h  
> Du lundi au vendredi

**LIEU DE FORMATION**

**MASSY\*** > 12 Rue du Saule Trapu  
91300 MASSY  
**CALAIS** > 98 Ter Av. Louis Blériot  
62100 CALAIS  
**MARSEILLE\*** > 131 chem Bourrely  
13015 MARSEILLE  
**NOMBRE DE STAGIAIRES**  
MINI > 4 stagiaires  
MAXI > 12 stagiaires

**METHODE PEDAGOGIQUE**

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.  
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.  
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-\* Sauf AGENCE CALAIS

**175H - 25 jours**

**SOCLE DE BASE (41 heures)**

UV1 / Module secourisme (SST) – 14h  
UV2 / Module environnement juridique – 16h  
UV3 / Module gestion de conflits – 5h  
UV4 / Module stratégique – 6 h.

**TARIFS**

2160 TTC - Tarif individuel  
16200 € HT - Tarif Groupe - 10 Personnes

**FINANCEMENT**



**SPECIALITES (134 heures)**

Module environnement juridique – 5h (complément avec le tronc commun)  
Module gestion de conflits – 9h (complément avec le tronc commun)  
Module stratégique – 2h (complément avec le tronc commun)  
UV5 / Module prévention des risques d'incendie – 7h  
UV6 / Module d'appréhension au cours de l'exercice métier – 7h  
UV7 / Module sensibilisation aux risques terroristes – 13h  
UV8 / Module professionnel – 45h  
UV9 / Module palpation et inspection visuelle des bagages – 7h  
UV10 / Module surveillance par moyens électroniques de sécurité – 7h  
UV11 / Module gestion des risques – 11h  
UV12 / Module évènementiel spécifique – 7h  
UV13 / Module gestion de situations conflictuelles dégradées – 7h  
UV14 / Module industriel spécifique – 7h

**CONDITIONS DE CERTIFICATIONS**

1 / Épreuve module SST - 14 heures  
2 / Théorie : QCU (Questionnaires à choix unique) : 98 questions  
Les questions portent sur les thématiques suivantes : la sécurité, la déontologie et la loi, la surveillance générale.  
Le candidat dispose de 90 secondes par question pour répondre grâce à un boîtier électronique. (Sécurité incendie - Déontologie et la loi - Surveillance générale).  
3 / Pratique : 2 Évaluations  
- l'une portant sur une mise en situation pratique (ronde ou mission statique) et l'autre lors d'une permanence au poste central de sécurité.  
Lors de la partie pratique, le candidat doit prouver ses compétences dans un contexte de mise en situation, préalablement tiré au sort et pour une durée de 30 minutes. Il est évalué par un jury composé de 3 professionnels.  
Le TFP APS est accordé après l'obtention d'une note minimum de 12/20 à chaque épreuve. (En rattrapage entre 8 et 12 - Éliminé avec moins de 8/20. Vous devez refaire la formation intégralement)

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

\*PC Sécurité entièrement équipé  
\*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)  
\*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feu, sprinklers...)  
\*Mannequins d'entraînement secourisme  
\*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m<sup>2</sup>

100%

Taux de réussite EXAMEN\*

94.5%

Taux de satisfaction\*

\*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021